

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'Électeur

POLITIQUE, CARICATURE ET CRITIQUE.

Première année.—No. 17.

A. GUERARD & CIE.

Quebec, 8 Septembre 1866.

ABONNEMENT :

Ville, trois mois..... 45 sous.
Campagne..... 30 sous.
Chaque numéro..... 3 sous.

L'ÉLECTEUR.

Paraît le Samedi de chaque semaine.
Toute correspondance concernant la rédaction
doit être adressée FRANCO à

A. GUERARD et Cie., PROPRIÉTAIRES.
Rue St. Marguerite, No. 47.

L'ÉLECTEUR.

Se vend chez M. E. Balzaretto, No. 39, Rue
du Pont, St. Roch ; M. G. A. Delille, Manufacturier
de tabac, Faubourg St. Jean ; M. Hardy,
libraire, Basse-Ville ; M. Belleive et Laforce,
Maison des Bains, Haute-ville ; M. Bastien, bar-
bier ; rue St. Joseph, M. Marier, barbier, rue St.
Joseph, M. Ciémazie, libraire, J. William's,
Barbier, côte du Palais. M. Wm. Dalton, coin
des rues Crûg et St. Laurent, Montréal.

Les personnes à qui nous adressons
L'ÉLECTEUR sont priées de le renvoyer
si elles ne s'abonnent pas.

FEUILLETON DE L'ÉLECTEUR

LE 8 SEPTEMBRE

La Demoiselle à Marier.

(Suite.)

Et mademoiselle De Roch, la tête appuyée sur sa main, faisait danser un de ses petits pieds dans une cadence rapide, ainsi qu'il arrive quand on veut paraître calme au dehors et que cependant on éprouve une grande agitation intérieure.

—Quelle folie ! reprit Diana ; en vérité, Adélaïde, je ne vous comprends pas. On voit bien que vous ne savez guère encore ce que c'est que le mariage ; ses difficultés, ses exigences, son despotisme. Vous ne comprenez pas à quel point il faudrait profondément se convenir pour s'y trouver longtemps heureux. Ce n'est pas même toujours assez de l'amour pour opérer une complète fusion de deux êtres : il peut s'éteindre, ajouta-t-elle d'une voix profondément triste, et montrer qu'on s'est étrangement épris quand on s'est cru faits l'un pour l'autre : voyez-vous, Adélaïde, il faut être de la même sphère, du même pays moral, pour ainsi dire ; autrement on souffre chacun toutes les peines des exilés qui n'entendent plus jamais parler le langage de la patrie ; et encore si c'était

là tout ! mais, mon enfant, dans l'angoisse qu'on éprouve d'une telle torture, on peut perdre la raison, on peut écouter des accents qui répondent à toutes les pensées de votre cœur, se laisser fasciner, séduire, succomber sous le charme, et ne comprendre le danger que quand il n'est plus temps de le fuir, car on est devenue coupable...

Adélaïde leva les yeux sur Mde L.... et vit qu'elle pleurait.

Diana baissa ses regards sous ceux de son amie ; sa poitrine se soulevait oppressée de sanglots ; mais elle reprit brusquement :

Il faut rompre ce mariage, il le faut ! Faites-lui quelque insulte longtemps.

Adélaïde essuya ses yeux : en voyant pleurer Diana, dont elle croyait que les larmes coulaient pour elle, la jeune fille avait perdu quelque peu de sa fermeté.

—Non, répondit elle, il est arrêté, et le contrat doit se signer ce soir ; ce serait une esclandre ; d'ailleurs, que gagnerai-je à attendre ? ce mariage est encore un des meilleurs de ceux qu'on me propose depuis longtemps ; tout est dit, il en sera ce qu'il pourra.

—Mais, mon enfant, expliquez-moi ce qui a pu vous conduire, vous que j'ai vue décidée dans un temps à faire, comme nous autres américaines, un mariage d'amour, à faire aujourd'hui la sottise affaire que vous êtes sur le point de conclure ? y a-t-il de votre part inclination contrariée, dépit, désespoir ? En vérité, je ne comprends rien à cette décision.

—Il n'y a rien au monde que l'ennui d'être ce qu'on appelle une fille à marier : je me marie pour être mariée et qu'il n'en soit plus question ; pour ne pas être, par exemple, un jour comme ma tante Angèle Plam : pauvre créature, elle a vieilli sous le harnais d'une fille à marier, et je la vois encore malgré ses quarante cinq ans, se rechercher et faire la charmante quand un célibataire passe auprès d'elle : elle me rappelle toujours le cheval du grand Frédéric, qui dressait l'oreille et piaffait encore dans sa vieillesse quand il entendait sonner la trompette.

—Si vous riez, Adélaïde, nous voilà perdues ; c'est un indice certain que vous allez vous affermir dans votre folie.

—Folie ! folie ! demandez à ma mère si je ne fais pas une action raisonnable. Ecoutez, je veux bien vous le dire en confidence, malgré l'air de jeunesse que me donnent mes cheveux châtains et une certaine délicatesse répandue dans toute ma personne, j'ai vingt-quatre ans passés. Quand les vingt-cinq auront sonné, j'aurai perdu toutes les chances de me marier en

jeune fille, on ne pensera plus pour moi qu'aux hommes de quarante ans au moins ; puis, si j'ai le malheur d'arriver à trente, il ne tiendra qu'à moi de croire qu'il n'y a plus au monde que des hommes de cinquante ans [bien conservés à la vérité] ; ensuite chaque année comptera quadruple, et en peu de temps je deviendrai une fille de mérite, et je ne devrai plus aspirer qu'aux veufs de soixante ans, gouteux, asthmatiques ou sourds, qui penseront à moi pour mes vertus, parce qu'ils auront besoin de cataplasmes, de tisanes, et de soins dans leurs vieux jours. Hélas ! hélas ! c'est ma dernière année de jeunesse comme fille à marier, et j'en veux profiter.

—Pour faire une belle fin, vraiment ?

—Que voulez-vous, Diana ? les choses sont arrangées en Canada de façon que je n'ai point de chance de mieux faire, puisque je suis arrivée jusqu'ici sans changer d'état.

—Pourquoi aussi ne vous êtes-vous pas mariée plus tôt ?

—Oh ! pourquoi, répondit Adélaïde en soupirant, parce que j'avais un brin de roman dans le cœur, et que ma mère a vaît dans la tête dix grains d'ambition ; à mon entrée dans le monde on me trouva jolie.

—Je vous trouve encore plus charmante cette année.

—C'est possible, mais il y a huit ans qu'on me voit, et cela me fait perdre infiniment de valeur ; enfin, n'importe ! aux premiers moments de mon apparition, j'eus, comme dirait ma mère, le bonheur de plaire au jeune M. L.

—M. Edouard L. ! répéta Diana d'un ton assez singulier. Une rougeur rapide passa sur son visage et la laissa très-pâle.

—Lui-même ; ses assiduités furent assez marquées pendant tout l'hiver.

—Et vous plaisaient-elles ? reprit Diana du même ton....., il passe pour.... très agréable.

—Elles ne me déplaisent pas ? parce qu'elles me mettaient à la mode.

—Seulement pour cela ?

—Oui, car il est très blond et je n'aime point un homme blond.

—Allons, allons, c'est une bonne raison, dit Diana en riant à demi.

—Quant à ma mère, elle était d'une joie contenue, digne et pleine de convenance dans le monde, mais qui éclatait parfois dans l'intérieur.

—Eh bien ! il me semble que tout allait fort bien, reprit Diana d'une voix un peu amère.

—Oui, mon histoire aurait pu devenir un roman et finir de bonne heure ; mais le père de M. L.... n'était pas si joyeux,

et un beau matin il emmena son fils au Mexique ; depuis, ma mère m'a dit (pour se consoler elle-même) qu'il avait assez mal tourné, et qu'il avait fait beaucoup parler de ses aventures galantes au Mexique et aux Etats.

Mme. L... ne répondit rien, mais elle parut oppressée et souffrante ; cependant elle se contenta de dire :

— Eh bien ! après celui-là, ne vint-il pas quelque noble et beau prétendant ?

— On m'a proposé pendant deux ans d'excellents partis : je disais non, parce qu'aucun n'était l'idéal que mon imagination avait forgé, et ma mère aussi, parce qu'aucun n'était ni avocat ni notaire, et que le jeune Edouard L. avait élevé très-haut le diapason des espérances de ma mère ; je ne pouvais point, à son avis, être moins que femme de notaire ; les pauvres mères s'abusent souvent beaucoup : de refus en refus, je gagnai vingt et un ans. Cette année-la fut bien terrible ; j'allais être majeure ; majeure c'est là un mot épouvantable pour une jeune personne. Et pour éviter d'être publiée fille majeure, je crois que nous aurions renoncé, moi à mes rêves, et ma mère à ses folles ambitions. C'est une véritable désolation : mais que faire ? il faut s'accoutumer à tout ; même à vieillir, reprit Adélaïde avec une moue charmante ; et jetant un coup d'œil à la glace de sa toilette placée vis-à-vis de la causeuse, elle ne put s'empêcher de sourire, car la figure qu'elle y vit n'était rien moins que vieille assurément. Cependant, continua-elle, après le jour irrévocable qui m'enrôlait dans les filles majeures, après avoir évoqué tous les exemples des temps passés et présents qui pouvaient nous rassurer, nous avons repris peu à peu chacune nos espérances et nos illusions.

(A Continuer.)

QUEBEC :

SAMEDI, 8 SEPTEMBRE 1866.

Retraite de M. Fabre.

Ce journaliste distingué vient d'abandonner la rédaction du *Canadien*. Il a annoncé cette détermination aux lecteurs de ce journal dans un article qui a déjà donné lieu à plusieurs remarques empreintes de la plus grande bienveillance de la part de ses confrères.

Nous regrettons beaucoup de lui voir laisser une position qu'il a su maintenir avec talent, urbanité et une parfaite loyauté. M. Fabre est l'écrivain qui a le plus contribué, dans ces derniers temps, à relever le niveau du journalisme en Canada ; et il a raison de dire, en prenant congé de ces lecteurs : " je me suis efforcé, pour ma part, de transporter dans la discussion les conditions qui régissent la polémique en Europe..." puis il ajoute : " quoiqu'on en dise, notre public aime autre chose que les sensations violentes que procurent des procédés de discussion empruntés au pugilat ; il est sensible à



SCENE AQUATIQUE.

NEPTUNE CULOTTANT UNE PIPE DÉCOURTE DE CHEVAL,

NEPTUNE. — Quelle belle chose que le câble. Je vais t'y utiliser ça pour moi, mes tritons et mes nymphes !!

" la modération, à l'esprit de justice ; les luttes courtoises lui plaisent."

On a dit et répété que M. Fabre était fait pour la chronique légère ! les gens intéressés à ne pas faire voir les blessures que son sarcasme leur infligeait, ont voulu le confier dans ce genre d'écrit et faire croire qu'il ne pouvait pas aller plus loin. Il devait, selon eux, faire de la politique en batifolant ; et c'était une manière d'inviter le public à ne pas le prendre au sérieux. Pourtant M. Fabre a prouvé qu'il pouvait s'élever plus haut que les légèretés de la chronique, et la discussion qu'il a soutenue avec le *Journal de Québec*, à propos de l'arbitrage impérial, nous le montre capable de figurer avec honneur dans la presse militante. Il a gagné là ses éperons de polémiste. Les ames de M. Cauchon doivent saigner encore.

Cette retraite de M. Fabre n'est pas définitive. On conçoit qu'il a trop vieilli dans le journalisme, qu'il aime d'ailleurs, pour essayer de faire autre chose. Vaut-il publier un nouveau journal indépendant ? La rumeur le dit.

Ce mot indépendant a bien de l'élasticité... Mais quoiqu'il en soit du rôle que ce journaliste d'esprit et de talent est appelé à jouer dans la presse politique surtout, il ne manquera d'avoir les sympathies du public intelligent et éclairé.

CIRCULATION DE L'ARGENT MONNAYE.

Nous aimons à attirer l'attention de nos lecteurs sur un abus auquel l'argent monnayé donne lieu. Nous voulons parler de ces rouleaux de diverses grandeurs,

que quelques uns appellent "cartouches, lesquels contiennent plus ou moins la somme qu'en s'attend à recevoir, et quand le rouleau est complet on y trouve quelquefois des espèces de plomb. Comme il est impossible de retrouver l'origine de cette absence et cette substitution de monnaie, ceux qui reçoivent ces rouleaux, qui passent par tant de mains, feraient bien de compter l'argent sur le comptoir n'érce, quelque soit le désagrément de la tâche. Notre confiance dans les cartouches nous a coûté assez cher et nous croyons de notre devoir de mettre les gens sur leur garde.

On a guère l'idée du grand nombre de *greenbacks* envoyés des Etats-Unis aux familles dont les chefs ont été forcés d'émigrer. Les possesseurs canadiens-français de ce papier américain ont les plus grandes difficultés à se faire comprendre de la plupart des changeurs anglais de la Basse-Ville. Nous croyons donc rendre service à ces personnes en leur recommandant Mr. Louis Parant No. 43, Rue Sault-au-Matelot, Basse Ville. Ce monsieur nous a prié d'annoncer qu'il accordera le plus haut prix possible pour les *greenbacks*, attendu qu'il est en rapport constant avec plusieurs maisons de commerce des principales villes des Etats-Unis.

Il paraît que le *Journal de Lévis*, qui a pour rédacteur ce vieux tartuffe qui a nom J. G. Barthe, vient de faire une volte-face aussi scandaleuse que celle que fit M. Blanchet, lequel avait un jour donné à M. Cauchon un blanc-seing pour que ce

dernier écrivit un engagement d'être ministériel-conservateur à toujours. M. Barthe nous a tant accoutumé à ces tours de voltige, que le passage qu'il vient d'effectuer dans le parti conservateur nous trouve froid comme le dédain lui-même. Nous ferons plus que le Pays, qui ne veut plus échanger avec ce journal déserteur, nous prenons, dès aujourd'hui, l'engagement de ne pas le lire.



Nous avons appris avec plaisir qu'à l'assemblée générale des membres de la Société St. Jean-Baptiste, pour l'élection des officiers, Mr. C.J.L. Lafrance, Professeur, a été élu secrétaire archiviste de cette Société. Bien que nous n'avons l'honneur de connaître personnellement M. Lafrance, nous pouvons affirmer qu'on ne pouvait faire un meilleur choix et que la Société trouvera en lui un secrétaire laborieux, zélé et très-intelligent.

M. Lafrance, qui est à la tête d'une Académie depuis plusieurs années, est un jeune écrivain de mérite, qui s'est acquis des droits aux respects et à l'encouragement de ses concitoyens pour son dévouement à la cause de l'éducation. Il a écrit dans des journaux et revues un grand nombre d'articles remarquables sur l'éducation.

Ainsi nous sommes persuadé que ce monsieur apportera un puissant concours à l'administration des affaires de la Société et que les membres pourront compter sur un rapport circonstancié et littéraire, ce qui arrive assez peu souvent, comme nous avons pu le constater.

Quant aux autres officiers élus à cette assemblée, nous ne pouvons en parler aujourd'hui, attendu que le compte rendu de l'élection n'est pas encore publié dans les journaux de cette ville.

Les deux jeunes dentistes qui, d'après les journaux de Québec, étaient partis pour compléter leurs études sur l'odontotechnie, dans Quaker City, ou Philadelphie, sont tout simplement revenus de Montréal sans diplômes.

Les susdits journaux sont priés de reproduire ce qui précède.

MAISON BLAIS ET CIE.

Un des plus beaux étalages d'objets d'une nouveauté et d'un goût parfait, qu'il soit possible de voir à Québec, est sans contredit celui du magasin de MM. E. Blais et cie. rue La Fabrique, Haute ville. La tâche d'énumérer les merveilles entassées dans leur magasin serait certes très agréable, mais difficile; et tout notre journal, eût-il les proportions du *Chronicle*, n'y suffirait pas. Contentons-nous de dire

à nos lecteurs, que ces splendides marchandises sont achetées dans les premières fabriques de France, d'Ecosse et d'Angleterre; que MM. E. Blais et cie. ont voulu être spécialistes en fait de bonneterie et d'articles destinés à compléter les toilettes les plus fashionables, tels que gants, cols, cravates etc; que tous les objets d'art et de curiosité, qui contribuent à former le fond si riche de leur magasin, ont la beauté et l'élégance unies à la qualité, et surtout le cachet artistique.

Nous pouvons prédire que MM. E. Blais et cie. ont déjà une autorité de nom qui deviendra bientôt une puissance à laquelle nul ne pourra se soustraire.

ENQUETE SUR LES AFFAIRES

DE LA

CAISSE D'ECONOMIE de ST. ROCH

DE

QUEBEC.

Les premiers officiers du bureau de direction, qui furent élus le 24 mars, 1846, étaient:

Président, F. X. Paradis, écrivain; premier vice-président, Ls. Prévost, écrivain; deuxième vice-président, P. Huot, écrivain; président honoraire, l'hon. R. E. Caron; deuxième vice-président honoraire, Chas. Langevin, écrivain; secrétaire, Aug. Gauthier, jr., écrivain; assistant-secrétaire, J. B. Martel, écrivain; trésorier, Jos. G. Tourangeau, sr., écrivain.

Ce bureau de direction jouissait de la confiance publique, et les réglemens, qui avaient été adoptés, étaient remplis de sagesse et de prudence; et tout indiquait que l'intérêt des déposants serait sauvegardé.

Les mêmes officiers furent réélus à l'assemblée des fondateurs de la Caisse, qui eut lieu le 1er avril 1846, à l'exception de M. J. B. Martel, qui fut remplacé par M. Joseph Laberge, comme assistant-secrétaire.

A l'assemblée des directeurs du 4 août 1846, il fut décidé d'escompter un billet promissoire, et à celle du 8 janvier 1850, la résolution suivante fut adoptée: "Que la Caisse d'Economie de St. Roch escomptera pour Messieurs Berlinguet et fils, tous les quinze jours, un billet de £25, endossé par Pierre Allard, lesquels billets seront payables le premier juillet prochain et pour chacun desquels Messieurs Berlinguet paieront un escompte de 15%."

Au commencement de l'année 1850, il existait quelque mécontentement dans le bureau de direction, et M. Jos. G. Tourangeau transmettait sa résignation comme trésorier de la Caisse, à l'assemblée du dit bureau de direction du 26 mars. A cette assemblée, il fut résolu: "Qu'à l'avenir il ne sera escompté aucun billet, sans qu'il soit endossé par une personne solvable, à part des autres garanties exigées par les directeurs." On nomma en même temps un bureau d'escompte qui fut composé de Messieurs Paradis, Prévost et Gauthier.

A l'assemblée des directeurs du 12 avril 1851, il fut résolu: "Que les directeurs observent strictement la règle qui veut qu'aucun billet promissoire ne soit escompté à moins qu'il ne soit accompagné de bons du gouvernement, ou de la corporation de Québec pour un montant au moins égal au dit billet."

Le troisième rapport annuel des directeurs de la Caisse, qui fut adopté à l'assemblée générale des membres fondateurs, le 27 avril 1851, recommande "d'incorporer aussitôt que possible la Caisse d'Economie (d'après l'acte 4 et 5 Victoria, chapitre 31), afin que cette corporation puisse offrir aux déposants des garanties matérielles qu'ils n'ont pas eues jusqu'à présent."

M. J. B. Martel, un des directeurs, se prononça fortement à cette assemblée en faveur de cette recommandation (voir son témoignage page 5 et 6 et pièce A.A.A. page 54).

A l'assemblée des directeurs du 30 avril, 1851, M. F. X. Paradis, président et membre du comité d'escompte jusqu'alors, transmit une lettre en date du 24, par laquelle il refusait formellement de continuer d'agir comme président et directeur de la Caisse; sa résignation fut acceptée, et M. Louis Prévost fut nommé à la même assemblée pour le remplacer. Des billets promissoires, au montant d'environ trois mille louis [£3,000] avait été escomptés à la Caisse par l'entremise de M. Paradis contrairement aux réglemens de la caisse et aux décisions du bureau de direction, [voir témoignage de J. Childs, écrivain, et pièce D.]

M. J. Bte. Martel transmettait au secrétaire une lettre en date du 17 janvier 1152, par laquelle il donnait sa résignation "comme officier, directeur et membre de la Caisse d'Economie de St. Roch," dont le secrétaire accusait la réception le 31 janvier, 1852, [voir pièces Nos. 64 et 65]; il n'est fait aucune mention de cette résignation dans le livre des minutes de la Caisse, et à l'assemblée du 31 mai 1852, M. J. Bte. Martel fut réélu assistant-secrétaire, comme s'il eût été encore directeur [voir pièces A. A. A. page 64, et le bureau de direction fut déclaré se composer de Messieurs Gab. Lapointe, P. Brunet, Louis Marois, Ls. Prévost, J. Bte. Martel, A. Gauthier, N. Lamarre, P. Guénet, F. Larouche, H. Plamondon, Jos. Pichette, Chs. Touchet, P. Vallée, L. E. Blais et Léon Roy."

A l'assemblée de la conférence St. Roch du 25 décembre 1851, M. Marois fut élu membre de cette conférence, et à celle du 15 avril 1852, il fut nommé membre du bureau de la Caisse au lieu et place de feu Joseph Lefebvre; séance levée, les membres du bureau se sont assemblés et ont choisi M. Louis Marois pour être directeur pour cette année (voir témoignage de Joseph Picard et la pièce 100.)

L'entrée du 13 mai, 1852, dans le livre des minutes, est suivie de celle de l'assemblée des directeurs du 3 mai, 1853; les messieurs suivants furent élus officiers pour cette année:

- Président..... Ls. Prévost,
- Vice-président..... P. Vallée,
- Secrétaire..... A. Gauthier,
- Trésorier..... Ph. Brunet.

COMITÉ D'ESCOMPTE.

Ls. Frérot, A. Gauthier, P. Brunet.
L'entrée suivante est celle du 29 avril 1854, dans laquelle il est dit : "les mêmes officiers ont été continués pour l'année courante."

Après cette date il n'est fait aucune entrée régulière des assemblées des directeurs, ni des fondateurs de la Caisse ; mais dans le petit livre déposé par P. Brunet, trésorier, (Voir pièce 1) se trouve un résumé des opérations financières de la caisse pour les années 1852, 1853 et 1854, jusqu'au 21 octobre inclusivement ; jusqu'à cette époque les directeurs semblent avoir possédé la confiance des déposants quoiqu'il fût généralement connu par ces derniers et par les gens d'affaires que leurs placements se faisaient sur billet promissoires (Voir témoignages E. Lemieux, E. Turgeon, P. Cloutier, A. Fortin, J. Mathieu et T. St. Jean), et malgré les rumeurs de spéculations dont on accusait le président qui circulaient dans le public. (Voir témoignages de MM. Frs. Vézina, O. Robitaille, Ls. Bilodeau, T. R. Smith, Jean Tranquille et G. Garneau).

Cette confiance publique peut être attribuée à la bonne opinion qu'occupaient, dans la société, les principaux officiers de la caisse : M. Louis Prévost, président est notaire public, et il exerce sa profession depuis un grand nombre d'années au centre des grandes affaires, en la basse-ville ; il est aussi l'agent du gouvernement pour le prêt des incendiés de Québec. M. Augustin Gauthier, secrétaire, est depuis bien des années le Trésorier de la corporation de la cité de Québec. M. Philippe Brunet est depuis bien des années le bedeau en chef de l'église de St. Roch et jouissant de l'estime des citoyens de cette localité.

L'état suivant indique le montant des dépôts et remboursement de la Caisse depuis son établissement en mars 1848, jusqu'au 21 octobre 1854, (Voir pièces A.A.A. et I).

DÉPÔTS REÇUS.

	£	s.	d.
1re année terminant le 1er avril 1849.....	2,316	18	5
2me do do 1er avril 1850.....	4,025	17	4
3me do do 1er avril 1851.....	6,427	5	3
4me do do 1er avril 1852.....	10,363	12	6
5me do do 1er avril 1853.....	18,428	16	5
6me do do 1er avril 1854.....	46,610	16	7
7me du 1er avril au 21 octobre 1854.....	28,949	2	1
	£117,122	8	7

REMBOURSEMENTS.

	£	s.	d.
1er année terminant le 1er avril 1849.....	1,341	6	6
2me do do 1er avril 1850.....	1,841	13	10
3me do do 1er			

avril 1851.....	4,574	8	10
4me do 1er avril 1852.....	7,009	11	1
5me do 1er avril 1853.....	12,928	1	6
6me do 1er avril 1854.....	29,676	18	11
7me do 21 oct. 1854.....	23,156	12	5
	£80,528	13	1

Balance au crédit des déposants..... £36,593 15 6

L'état suivant établit le montant des placements faits sur billets promissoires durant les années 1852, 1853 et 1854. (Voir pièces A.A.A. et I).

1851 jusqu'à avril, 1852.	£13,074	0	0
1852 " " 1853.	5,758	12	3
1853 " " 1854.	42,276	2	6
1854 mai jusqu'au 21 oct.			
1854.....	45,075	19	3
	£106,183	19	3

(A Continuer.)

Nous apprenons que les propriétaires de la corderie, établie à la Canardière, ont fermé cet établissement considérable. Par suite de cette détermination, prise en face de la situation très grave où se trouvent maintenant toutes les industries à Québec et particulièrement celle de la construction des navires, soixante personnes vont se trouver sans emploi.

Nous traversons des temps extrêmement difficiles, et quoique l'émigration aux Etats-Unis se fasse ici, à l'heure qu'il est, sur une vaste échelle, elle sera impuissante à alléger les souffrances des classes ouvrières qui ne peuvent entrevoir l'hiver dans lequel nous allons entrer qu'avec effroi.

VARIETES.

Un locataire extrêmement grincheux, répond à sa propriétaire, qui lui a écrit pour lui donner congé :

"Madame,
"J'ai reçu votre lettre ; elle est là devant moi, et sera bientôt derrière."

A la table d'hôte de Reynolds : on passe un plat de chou-fleur.

Un Allemand prend le chou-fleur dans son assiette et s'apprête à le manger.

— Mais, monsieur, dit un voisin, nous l'aimons aussi, le chou-fleur, nous.

— Oh ! pas tant que moi, répond l'Allemand.

— Je suis mal mis parce qu'un homme se promène incessamment... avec mon pantalon sous le bras.

— Et quel est cet indiscret ?

— C'est mon tailleur... qui ne veut pas me le livrer.

Il y a dans le bas de la rue de la Couronne un fabricant de haches qui est maintenant très en vogue parmi les charpentiers de navires. L'un d'eux, pour louer la bonté de ces instruments, disaient à son camarade :

— Tiens, elles sont d'un si bon acier qu'elles couperaient un cheveu à cinq pouces!

Il y a encore des pêcheurs à la ligne qui persistent à vouloir trouver des poissons dans les eaux troubles et tourmentées du port. La pêche aux bars se fait maintenant par des gens qui sont juchés sur le bord d'un quai, une longue ficelle dans chaque main, comme des conducteurs d'omnibus.

Nous avons eu le plaisir de causer l'autre jour avec un de ces modèles de patience. Il était resté toute une marée sans rien prendre et sans avoir même senti mordre. Comme le temps propice de la marée tirait à la fin, il se mit à enrouler ses ficelles avec un grand calme, et, se tournant vers nous, dit :

— Ça ne donne pas de tout aujourd'hui ; hier c'était mieux, ça m'a mordu deux fois.

Un pédant, rencontrant dernièrement un homme sage, lui dit : " Je m'en vais maintenant dans un endroit solitaire, pour méditer sur les questions suivantes : "Qui suis-je, d'où viens-je, et où vais-je ?" " Mais, lui répond son interlocuteur, il n'est pas nécessaire de méditer bien longtemps pour comprendre cela ; je sais très-bien moi, que vous êtes un imbécile, que vous venez de la poussière comme tous les autres, et que vous allez tout droit chez le diable."

"A toute personne qui m'enverra un dollar, je transmettrai franco par la poste deux portraits supérieurement gravés, l'un de George Washington, le père de la patrie, l'autre du célèbre Benjamin Franklin qui ravit la foudre au ciel..."

S'adresser par lettre à H. C., poste restante à New-York.

Une des nombreuses victimes de cette annonce séduisante écrit qu'elle a reçu pour son dollar un timbre-poste de trois cents et un autre d'un cent, lesquels représentent, en effet, les deux illustres person-nages en question.

LE GLANEUR.

ENIGME.

Comme un bien long serpent je traîne
Mon corps à replis tortueux ;
Je suis si peu respectueux
Que j'enchaînerais une reine.
Le jour je me tiens dans mes trous,
Le soir je les quitte tous.

J.

Le mot de la dernière énigme est "soupire."
L'explication du dernier logogriphe : "Poué et oui."